

LA HERSONNAIS, PLECHATEL (Ille et Vilaine) : UN VASTE HABITAT DU NEOLITHIQUE FINAL

Le hameau de la Hersonnais se situe en limite sud-est de la commune de Pléchatel, près de Bain-de-Bretagne et à 30 km au sud de Rennes. En 1989, une prospection aérienne est à l'origine de la découverte du site archéologique, sous la forme d'anomalies végétales très nettes figurant l'extrémité d'un vaste bâtiment.

En 1991, trois sondages d'évaluation préliminaires ont confirmé l'existence de fondations profondément creusées dans le substrat et ont précisé, par le matériel archéologique et par le radiocarbone, la datation de cette structure de la fin du Néolithique (1ère moitié du IIIème millénaire).

L'environnement choisi par les bâtisseurs néolithiques est une plate-forme naturelle de 50 m d'altitude, bordée de pentes douces vers le sud, l'est et le nord, et d'une vallée plus accentuée vers l'ouest, elle-même dominée par une colline culminant à 100 m d'altitude.

En raison de l'absence de conservation des sols d'occupation néolithiques, suite à la forte érosion du secteur, la technique de décapages extensifs a été adoptée sur la vaste zone disponible. Ainsi, cinq campagnes de fouilles annuelles (1992-1996) ont permis d'étudier une surface d'environ 3 ha.

La totalité des vestiges mis au jour (soit plus de 500 structures individuelles et environ 500 m linéaires de fossés) représente les fondations de constructions à ossature en bois. La répartition générale de ces structures de fondations et leur disposition les unes par rapport aux autres font apparaître sans difficulté quatre ensembles cohérents dont l'étude peut être individualisée (voir plan d'ensemble). L'ensemble A, en limite nord de la zone étudiée, est composé d'un long bâtiment rectangulaire (105 m de long pour 12 m de large) et d'un enclos périphérique. L'ensemble B, en limite sud, comprend également un bâtiment aux dimensions proches (95 m de long pour 12 m de large) dans un enclos ovalaire. L'ensemble C, en zone centrale entre les deux ensembles précédents, présente deux phases de construction. L'ensemble D est plus réduit en limite sud-ouest de l'aire d'étude.

La bonne conservation des structures de fondation permet la reconnaissance quasi-systématique des traces de boisages (poteaux, palissades, cloisons, etc.), soit par pourrissement du bois, soit sous forme de charbon de bois après incendie (bâtiment A), et la base des éléments architecturaux peut être restituée avec précision.

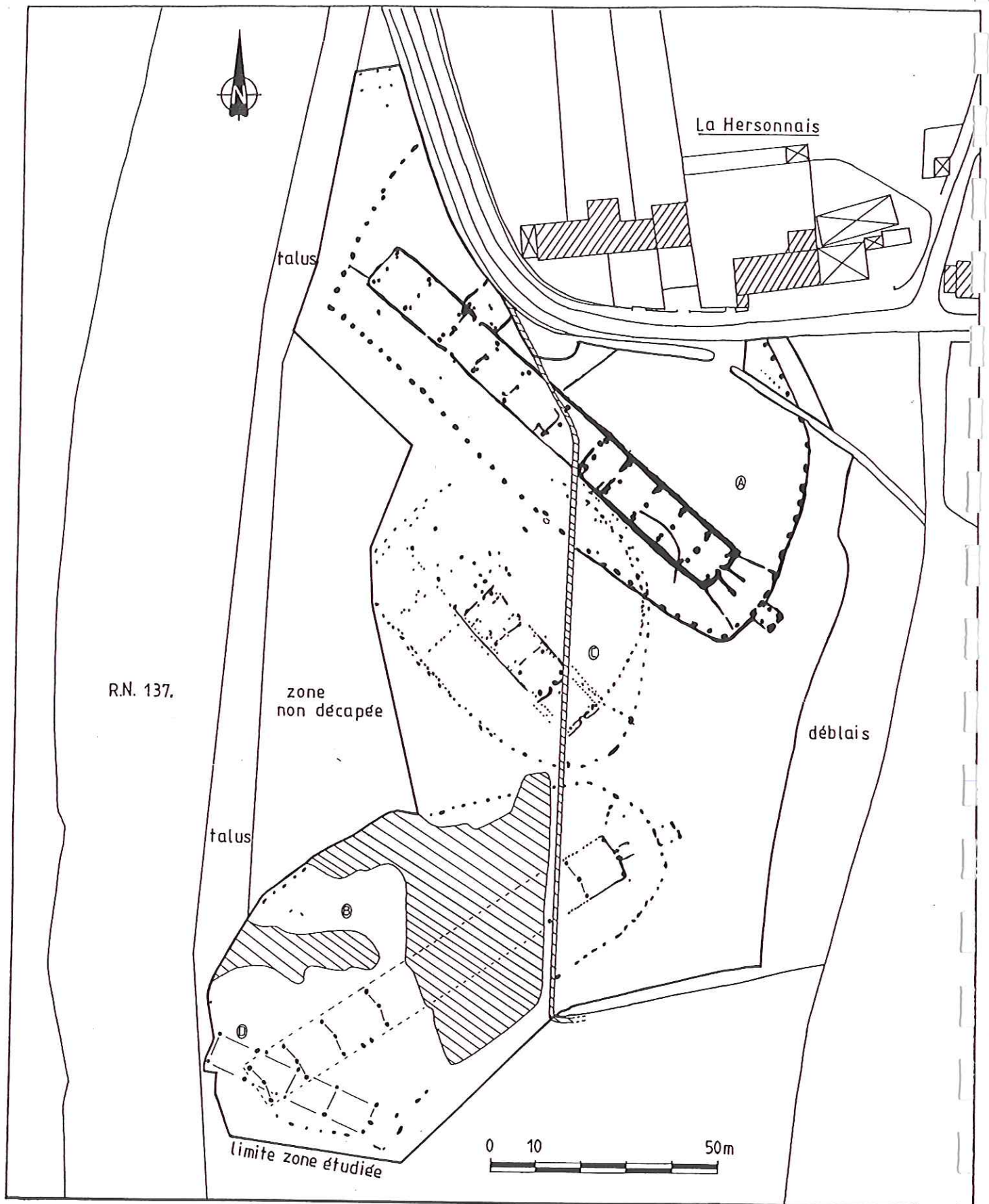
Ces quatre ensembles présentent des caractères architecturaux exceptionnels tant dans les dimensions colossales que dans le profond ancrage dans le substrat rocheux, la puissance des éléments porteurs et l'homogénéité des techniques de construction.

Le soutènement des charpentes est assuré par une série de tierces de poteaux (avec décalage du poteau central vers l'est) pour les bâtiments A et B, et par une série de paires de poteaux pour les bâtiments C et D. Les parois latérales sont constituées soit d'une palissade de poteaux verticaux (bâtiment B), soit d'une paroi continue ancrée dans un fossé (bâtiments A et C). L'aménagement des portes est établi sur un modèle commun : l'entrée axiale en pignon oriental est reconnu sur les bâtiments A, B, C ; le système bien structuré de deux entrées latérales placées en vis à vis sur la partie ouest du bâtiment A est également partiellement conservé sur le bâtiment B.

Les bâtiments A et C possèdent de nets aménagements intérieurs et notamment des cloisons transversales délimitant des modules variant de 70 à 100 m² environ.

Chacun des bâtiments A, B et C est étroitement imbriqué dans un enclos palissadé dont le tracé dessine un plan semi-circulaire à forte dissymétrie vers le nord. Ces enclos présentent des caractéristiques communes indéniables telles qu'une entrée principale et très structurée à l'est, des cloisonnements internes et notamment une réduction du passage entre le pignon oriental et l'enclos. Le recoupement des enclos A et C permet de déterminer l'antériorité de l'ensemble A sur l'ensemble C.

Contrairement aux ensembles A et B pour lesquels une édification d'un seul jet semble la règle, certains détails architecturaux plaident en faveur d'une construction de l'ensemble C en deux phases, la seconde consistant en une extension du bâtiment aux deux extrémités. A chaque phase correspond un développement de l'enclos.



Plan général du site (état 1996) et les ensembles A à D

Les bâtiments de la Hersonnais recèlent un mobilier archéologique, essentiellement de la poterie, dont les caractères principaux s'intègrent sans difficulté dans le Néolithique final armoricain, tant par la nature des pâtes que par la morphologie des vases et les rares décors. La référence régionale la plus proche reste le style de Conguel. L'industrie lithique se caractérise à la fois par la grande indigence en silex et par la présence d'un outillage lourd façonné sur des blocs de grès armoricain pour le creusement des fondations et réutilisé par la suite en éléments de calage des poteaux.

Les caractères architecturaux des bâtiments, l'étude du mobilier archéologique et les datations par le radiocarbone confirment le lien culturel entre les quatre ensembles mis au jour. La forte cohérence entre chaque bâtiment et son enclos laisse à penser que chaque ensemble a fonctionné en unité indépendante dont la fonction domestique semble prévaloir. Plutôt qu'une coexistence de deux ou plusieurs ensembles voisins, on serait tenté de voir sur le site une succession d'implantations, mise en évidence tout particulièrement par la chronologie relative entre les ensembles A et C.

Depuis quelques années, la découverte de plusieurs sites dans le grand Ouest de la France permet d'intégrer le site de La Hersonnais dans un environnement culturel du III^{ème} millénaire caractérisé par un habitat collectif aux dimensions hors du commun.

Jean Yves Tinevez
Ingénieur d'Etudes au Service Régional de l'Archéologie de Rennes

Conférence S.A.H.P.L. du 31 mai 1997

